

Octobre 2024

Villiers-infos

Le magazine d'informations de notre commune



**Les 50 ans du Judo
à Villiers-Saint-Frédéric !**



www.mairie-villiers-saint-frederic.fr
f Mairie de Villiers-Saint-Frédéric



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 13h30 - 17h00

Mardi 13h30 - 17h00

Mercredi 8h45 - 12h00

13h30 - 17h00

Jeudi 13h30 - 17h00

Vendredi 13h30 - 17h00

1^{er} samedi du mois 9h30 - 12h00

Téléphone : 01 34 89 01 98

Mail : contact@mairie-vsff.fr

Octobre 2024

Villiers-Infos

Le magazine d'informations de notre commune



www.mairie-villiers-saint-frederic.fr
Mairie de Villiers-Saint-Frédéric



Retrouvez tous nos «Villiers-Infos»
sur notre site internet !

Directeur publication

M. Sylvain DURAND, Maire

Responsable rédaction

M. Olivier GOUPILLON, Adjoint

Photographies

Mairie de Villiers-Saint-Frédéric

Impression

PRIMSET Impressions

Tél : 01 30 55 56 56

SOMMAIRE

p. 4 VIE MUNICIPALE

p. 6 TRAVAUX

p. 8 URBANISME

p. 9 ENVIRONNEMENT

p. 10 ÉVÈNEMENTS

p. 15 ENFANCE

p. 18 MÉDIATHÈQUE

p. 19 ASSOCIATIONS

p. 22 ÉCONOMIE LOCALE

p. 23 SYNDICATS &
INTERCOMMUNALITÉ

p. 24 JEUX

p. 26 BON A SAVOIR

p. 27 ÉTAT CIVIL &
CONSEIL MUNICIPAL

p. 28 AGENDA

LE MOT DU MAIRE



Chères Villersaises, chers Villersois,

Malheureusement, la tristesse est, aujourd'hui, bien présente, pour nous tous, avec le décès d'une de nos conseillères municipales. Nous lui rendons hommage en page intérieure.

La vie nationale et municipale est devenue très compliquée pour tous. Beaucoup d'anxiété avec de fortes inquiétudes économiques et une grande instabilité politique. Cependant, au quotidien et dans nos prévisions, nous avons l'obligation d'intégrer cette situation, nous le faisons et nous avançons ! Avec toujours une volonté de grande maîtrise financière, nous agissons pour le bien général, avec notamment la réalisation d'un nouveau bâtiment à vocation associative, la salle Robillard, avec, aussi, la construction d'un très beau « modulaire » à l'école primaire de « 85 m² » avec sanitaires.

L'année 2024 et la suivante vont être marquées par deux grands chantiers d'importance. Tout d'abord, le marché concernant l'éclairage public est lancé. Nous pourrons piloter individuellement chaque mât d'éclairage avec des consommations d'énergie minimales, des réductions, des plages neutres (nous avons déjà eu l'assurance de 50 % de subventions et attendons la réponse de l'Etat avec le fonds vert depuis le mois de mai). Ensuite, la réfection du mur du cimetière rentre dans sa phase active. Toutes les études techniques ont été réalisées. Le marché est prêt et sera lancé le mois prochain avec une réalisation au printemps 2025.

Malgré les turbulences financières qui nous secouent, nous avons toutes les raisons d'avoir confiance en notre avenir. Il est certain que l'état du monde et de notre pays sont bien plus inquiétants !

A Villiers, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'implication des enseignants et de notre personnel. Le forum des associations a été une vraie réussite, les olympiades, aussi. La fête des trois chênes a vu de nombreux enfants et adolescents profiter des belles et grandes structures de jeu mises à leur disposition. Les parents n'ont pas été oubliés avec le repas et le bal.

Je ne peux citer toutes les manifestations organisées, aussi un grand merci aux élus de la commission animation, aux membres du comité des fêtes et aux Villersois bénévoles qui ont à cœur de faire vivre le village.

Il fait bon vivre chez nous, grâce à l'implication de tous, notamment les nombreux bénévoles de notre village. Nous l'avons bien vu lors du passage de la course cycliste des jeux olympiques, une ambiance chaleureuse et amicale était bien présente dans nos rues.

Un très grand merci à vous tous.

VIE MUNICIPALE

Police municipale

Sous l'autorité du Maire, la Police Municipale est chargée « d'assurer le bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique ». Désormais c'est Madame Bérénice Jeanneteau qui est en charge de cette fonction.

La Police Municipale de Villiers-Saint-Frédéric exerce, entre autres, les missions suivantes :

- Faire respecter les arrêtés municipaux et préfectoraux
- Veiller au respect du Code de la Route (stationnement, vitesse, mise en fourrière...)
- Surveiller les abords des établissements scolaires et sécuriser les entrées et sorties des écoles
- Assurer une présence visible dans la commune, gérer les problèmes d'incivilité, de sécurité et de petite délinquance
- Mener des actions de prévention auprès de la population (Opérations Tranquillité Vacances...)

- Gérer les dossiers liés aux animaux (divagation, permis de détention de chiens dangereux, chiens mordeurs...)
- Gérer les autorisations d'occupation de domaine public
- Gérer les débits de boissons

Pour joindre la Police Municipale :

07 57 68 19 18 ou pm@mairie-villiers-saint-frederic.fr



Une nouvelle arrivée au sein de la mairie



Steven Troadec a rejoint les effectifs de la Commune le 5 septembre 2024.

Issu du secteur privé avec une expérience de 7 ans dont 2 ans dans le milieu de la Communication et de la Culture, il est diplômé d'un Master Expert en Marketing Digital.

Steven Troadec, désireux de poursuivre son évolution professionnelle et de diversifier ses compétences a fait le choix de s'orienter vers la Fonction Publique.

Il vient compléter l'équipe de la Mairie et remplacer Justine Hélie du service communication de Villiers-Saint-Frédéric, qui vient de partir pour la province.

Départ de Justine Hélie après 7 ans de service à Villiers !

Après sept années de dévouement au sein du service communication de Villiers-Saint-Frédéric, Justine Hélie quitte la commune pour retrouver sa région d'origine, la Normandie.

Appréciée de tous pour sa gentillesse et son professionnalisme, Justine a su, au fil des années, apporter sa touche personnelle à la vie de la commune, participant activement à de nombreux projets de communication. Toujours souriante et disponible, elle a marqué son passage par une grande capacité d'écoute et un sens du service exemplaire.

C'est avec émotion que l'équipe municipale lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de sa vie professionnelle et personnelle. Nous garderons de Justine le souvenir d'une collaboratrice compétente, toujours prête à relever les défis.



Repas de départ de Justine Hélie

Hommage à Catherine Abadie, conseillère municipale

Catherine Abadie nous a quittés ce mois de septembre, c'est une très grande tristesse pour nous tous.

Catherine avait rejoint l'équipe municipale en mars 2020. Dès les premiers jours, elle avait montré un grand attachement à sa commune.

Elle était à la fois, désireuse d'apprendre, désireuse d'aider et de participer, mais en même temps si riche de ses engagements personnels, de ses connaissances et expériences.

Catherine était une femme de convictions, de réflexion, très impliquée dans les droits des femmes, très impliquée dans une réflexion profonde sur le bien vivre ensemble dans notre société.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille, ses proches. Pour toutes ses raisons, Catherine manque beaucoup à notre petite équipe d'élus.

Pour ma part, Catherine fut une très belle rencontre.

Sylvain Durand



Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune

Le vendredi 06 septembre, Monsieur le Maire et ses adjoints ont accueilli les nouveaux Villersois et Villersaises pour une présentation des services municipaux, ainsi que des activités culturelles et sportives de la commune.

Ils ont pu découvrir les infrastructures locales, les nombreuses associations ainsi que les événements qui rythment la vie de Villiers-Saint-Frédéric tout au long de l'année.

La rencontre s'est conclue par un moment d'échange avec Monsieur le Maire et quatre de ses adjoints, permettant ainsi aux nouveaux habitants d'aborder diverses questions et d'approfondir leurs connaissances sur la commune.



Nouvelle infrastructure sur la commune : La salle Robillard !



La réhabilitation de cette salle est terminée.

Les travaux concernant le stationnement est en cours ainsi que la rampe PMR

Elle est utilisée par le taijitsu-do. C'est une méthode de self-défense, synthèse des meilleures techniques de clés, projections et atémies issues du karaté, judo et aikido transformées et réadaptées à la défense en cas d'agression avec un travail d'armes (couteaux, matraques, bâtons notamment).

La section est affiliée à la Fédération Européenne de Karaté et d'Arts Martiaux Traditionnels (FEKAMT).

A ce jours déjà 13 inscrits motivés pratiquent cette activité. Bien entendu bientôt d'autres activités bénéficieront de cette belle réalisation.

Les Lundis et Jeudis de 19h à 20h



Travaux d'été

Pendant la période estivale les agents du service technique ne chôment pas.

En plus des travaux d'entretien des espaces verts et autres lieux fréquentés par nous tous, des travaux de réparations voire d'amélioration leur sont demandé.

Cette année, les trois petits chalets des écoles en avaient grand besoin. Après le passage des agents techniques, ils sont comme neufs et vont pouvoir continuer à rendre service aux écoles pendant encore de nombreuses années.



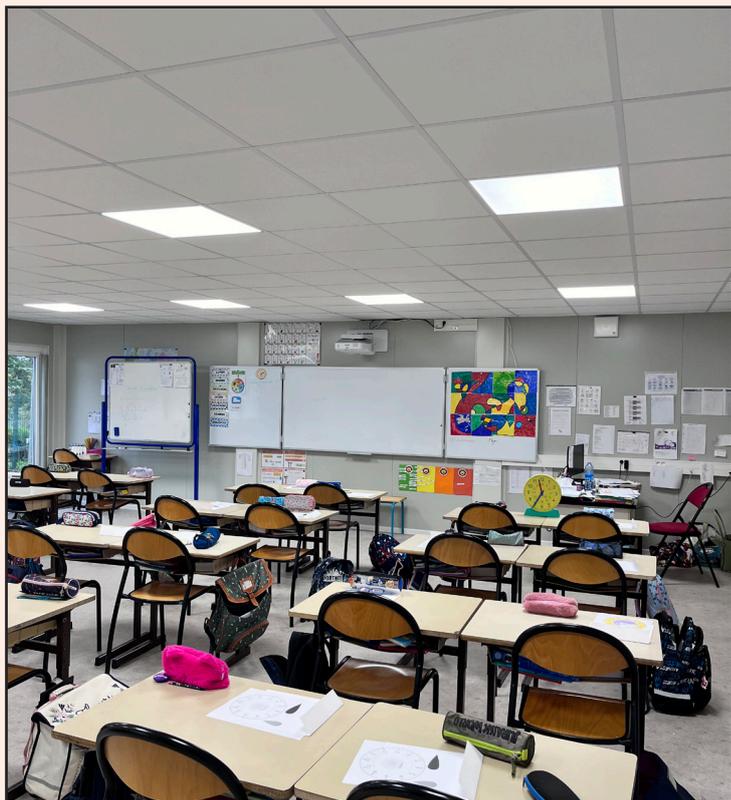
Livraison de la nouvelle salle de classe à l'école élémentaire

Une nouvelle salle de classe a vu le jour à l'école élémentaire, elle a été construite dans l'angle de la cour de récréation, les travaux se sont déroulés pendant les mois de Juillet et Août et la réception a eu lieu le vendredi 30 Août.

Quelques ajustements inhérents à ce type de construction ont été nécessaires à la suite de cette réception nous obligeant à faire faire une première rentrée scolaire dans la salle de classe du premier étage de l'ALSH et quelques jours plus tard une prise de possession par l'enseignante et les élèves de cette nouvelle salle de classe.

Une salle de près de 85m² respectant les dernières normes environnementales avec pompes à chaleurs et climatisation réversibles. L'équipement informatique a également été installé avec un Pc, un TNI et une connexion à internet.

Il ne reste plus qu'à finaliser l'aménagement paysager sur le côté de la salle donnant sur le parking de l'école, les devis sont signés et les travaux sont planifiés dans les jours qui viennent.



URBANISME

Les taxes en urbanisme

Vous construisez, vous rénovez ou vous aménagez ? N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget.

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela rendez-vous sur le site internet : www.impots.gouv.fr puis dans la rubrique « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

Qu'est ce que la taxe d'aménagement (TA) ?

La taxe d'aménagement concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiment et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, piscine...).

Elle est composée d'une part communale, qui sert à financer les équipements public, et d'une part départementale, en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles et les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

Qu'est ce que la taxe d'archéologie préventive (TAP) ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous travaux donnant lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors qu'ils affectent le sous-sol.

Elle contribue au financement de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles.

Leçon de calcul de la TA et de la TAP

$$\text{TA} = \text{S} \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux communal} \\ + \\ \text{S} \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux départemental}$$

$$\text{TAP} = \text{S} \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux TAP}$$

Un abattement unique de 50% pour la TA et la TAP a été institué.

Il s'applique :

- au 100m² des résidences principales
- au société HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives peuvent être instituées localement renseignez-vous auprès de votre collectivité.

Où se renseigner ?

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre commune pour connaître le taux voté et les éventuelles exonérations. Si votre demande est déposée avant le 01/09/2022 vous pouvez vous adresser à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines à ddt-fiscalite-urbanisme@yvelines.gouv.fr

À contrario, si votre demande a été déposée à compter du 01/09/2022 vous devez vous adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Un simulateur est à disposition sur le site internet : www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement

Conduit de cheminée et fumée, ce qu'il faut retenir en urbanisme



Avec la flambée des coûts de l'énergie, de plus en plus de particuliers se tournent vers le chauffage au bois. L'installation d'un poêle et de son conduit de cheminée, n'est pas un projet anodin à prendre à la légère et demande des compétences techniques pointues. Procéder soi-même au montage, oui mais :

- Respecter les normes de sécurité visant à prévenir les risques d'incendie, d'intoxication au monoxyde de carbone ou de dégâts matériels;
- Faire valider la conformité de votre installation par un professionnel agréé pour éviter tout litige avec votre assurance en cas de sinistre ou de dommages.

La règle de dépassement du faîtage (ligne la plus haute d'une toiture) est inscrite dans le document technique unifié relatif à la réalisation des conduits de fumée.

Concrètement, la règle exige que la partie extérieure du conduit doit dépasser d'au moins 40 cm le faîtage du toit de toute partie de construction située à moins de 8 m. La cheminée doit être plus haute que les toits alentours dans un rayon de 8 m.

Articles L.2212-2 et L.2213-26 du Code Général des collectivités territoriales - Règlement Sanitaire Départemental

Les espèces exotiques envahissantes : la renouée du Japon

Une espèce exotique envahissante se caractérise par sa présence en dehors de son aire de répartition naturelle et son impact négatif sur la biodiversité, certaines activités économiques ou encore la santé. Dans la plupart des cas, ces espèces sont introduites par l'homme (intentionnellement... ou accidentellement). La gestion de ces espèces est souvent difficile et parfois même impossible. C'est pourquoi il est primordial d'avoir une réflexion et de s'informer avant de planter un végétal.



Ces plantes importées, pour des raisons décoratives, ne sont pas présentes naturellement dans notre région. Du fait de leur biologie, elles vont avoir une croissance rapide et peuvent éliminer la concurrence en sécrétant des substances qui impactent négativement le milieu et les espèces environnantes. Attention : certaines interventions peuvent aggraver leur dissémination ! Veillez à ne pas les favoriser en évacuant avec soin les résidus de coupe.

La Renouée du Japon - une catastrophe écologique à bannir de votre jardin !

Plante vivace de 1 à 4 m de haut, atteinte en seulement deux mois au printemps. Avec des tiges rougeâtres creuses, poussant en touffe très dense.

Ses feuilles vont jusqu'à 12 à 15 cm. Elles sont ovales, la base est droite et elles finissent en pointe. La floraison estivale se caractérise par de longues inflorescences, constituées de minuscules fleurs blanches à la base des feuilles. Plante très perturbatrice, grande et vigoureuse, elle croît, en effet, de 1 à 8 cm par jour !

Elle produit de plus des composés chimiques aromatiques, toxiques pour les racines des autres plantes.

Très robuste, la renouée du Japon supporte les températures froides jusqu'à - 25°C.

Elle se répand facilement et il est très difficile de s'en débarrasser. Il suffit d'un morceau de rhizome (tige souterraine), ou d'un morceau de tige, pour donner naissance à un nouvel individu.

Que faire ? L'arracher avec un maximum de rhizome, à la bêche, d'avril à octobre. L'éliminer dans des sacs fermés en incinération jamais avec les végétaux, et plus on l'arrachera, mieux ce sera !

Pour faciliter son éradication, installez des plantes arbustives à développement rapide comme les noisetiers, les sureaux ou les saules sur le lieu de l'invasion. Vous pouvez aussi opter pour des plantes rampantes au fort pouvoir couvrant. Restez vigilant de façon à extraire au plus tôt les nouveaux massifs spontanés de votre jardin.

Trottinettes électriques : le Sdis 78 sensibilise

Le service départemental d'incendie de secours des Yvelines (Sdis 78) utilise ses fourgons pour sensibiliser le public sur les risques d'incendies des trottinettes électriques lorsque leurs batteries au lithium sont défectueuses. En 2023, les feux qui ont résulté d'un dysfonctionnement dû à une batterie au lithium ont provoqué des décès.

Dans le département des Yvelines deux incendies provoqués par des batteries de trottinettes électriques sont survenus l'année dernière.

Le premier a eu lieu suite à l'emballage de la batterie au lithium, la trottinette se trouvait dans une chambre et a provoqué un incendie dans le bâtiment. Le deuxième, la trottinette avait été laissée à l'entrée de l'appartement et s'est elle aussi embrasée, l'incendie s'est propagé à tout le logement.

En concertation entre les différents services de secours des Yvelines, des campagnes de sensibilisation ont été réalisées auprès du grand public.

L'objectif est d'informer et de provoquer une prise de conscience sur les risques encourus lorsqu'on laisse une trottinette électrique en charge. Si la batterie de celle-ci est défectueuse et vient à s'enflammer la situation peut très vite se dégrader et mettre des vies en danger.



Le visuel a été élaboré par l'association FDNY-SP78 et le service d'incendie et de secours des Yvelines

ÉVÈNEMENTS

JO Paris 2024 : Épreuve de course cycliste sur route du 3 août 2024



Merci à l'ensemble des bénévoles de Villiers-Saint-Frédéric, qui ont su se mobiliser pour encadrer, ce moment convivial et permettre aux nombreux spectateurs venus admirer ensemble le passage des cyclistes tout au long des 4,7 kilomètres traversant notre commune.

Merci aussi aux différentes brigades de gendarmeries et celles venues de l'Isère et du centre Val de Loire, nous assister tout au long de cette journée exceptionnelle, préparée depuis plus de 2 ans par un groupe de travail d'élus, qui ont reçu les organisateurs de nos jeux régulièrement, pour finir en apothéose, avec à l'arrivée 2 médailles pour nos Français **Valentin Madouas** (médaille d'argent), et **Christophe Laporte** (médaille de bronze).





Podium (de gauche à droite) : Valentin Madouas, Remco Evenepoel et Christophe Laporte.
Photo de Jared C. Tilton/Getty Images



Retour en images sur la Fête de la musique



Samedi 22 juin 2024, le Jardin de la Mairie s'est animé au son des guitares, des percussions et des voix à l'occasion de la Fête de la Musique.

Sur les deux scènes, les styles variés se sont succédé, tout d'abord le VSF Jazz, puis Los Chiringuitos avec leurs mélodies latines ensoleillées, les Loko RanJaM et leurs sonorités pop-rock sur la grande scène ont fait bouger le public, s'en est suivi un moment plus intimiste avec Lili So Far et ses jeunes chanteurs sous le cèdre, pour finir avec le son plus rock des Zic Blouze.

La soirée a aussi été l'occasion de partager un moment de convivialité autour de l'apéritif offert par la mairie et de pique-niquer sur les pelouses, permettant à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Rendez-vous pris pour le 21 juin 2025 !



Spectacle de danse

”Ce fut un plaisir de filmer les activités artistiques et culturelles de ce village. Mon fils participe à la danse et s’est fait de nombreux amis car moi-même je joue aussi au volleyball à la MTL. Ça a été formidable de voir autant de gens se mobiliser pour soutenir les arts, leurs amis et familles. Félicitations aux professeurs de danse pour leurs objectifs pédagogiques et leurs chorégraphies.” Sirel White



Fête du Tennis !



Le 16 juin 2024, c’est le tour de la Fête du Tennis ! « Doubles mixtes surprises » apéro et barbecue pour une cinquantaine de personnes. L’après-midi était consacrée aux jeunes avec les 7 finales et remise des récompenses à tous les gagnants allant de 5 ans à 20 ans.

Forum des associations

Le samedi 07 septembre 2024 s’est tenu le forum des associations, l’occasion pour tous de venir à la rencontre de nos associations. Un grand merci aux personnes venues donner un coup de main pour l’installation le vendredi soir, et aux bénévoles des associations présents pour présenter leurs activités.



Le festival des 3 chênes en images



Le Festival des 3 Chênes, qui célébrait cette année sa 4e édition, a une fois de plus rassemblé petits et grands pour une journée riche en animations et en bonne humeur.

Les plus jeunes ont démarré la journée en s'amusant sur les nombreuses structures gonflables mises à leur disposition. Un moment de pur bonheur pour les enfants, qui ont profité de ces installations jusqu'au dîner.

Le marché des producteurs a ravi les amateurs de produits locaux, les exposants présents ont proposé une large gamme de produits de qualité.

L'après-midi a été marqué par le traditionnel Trophée des 3 glands, compétition conviviale qui a mis à l'épreuve les compétences sportives et de réflexion des participants, dans une ambiance bon enfant et chaleureuse.

La médiathèque et l'atelier Ressourcerie ont proposé des activités créatives, avec un temps d'échange et d'apprentissage.

Le stand restauration du Comité des Fêtes avec ses bénévoles a connu un franc succès tout au long de la journée, pendant que d'autres bénévoles se relayaient sur l'ensemble des jeux afin d'en assurer la sécurité.

La journée s'est poursuivie avec le dîner et la soirée dansante a conclu cette belle journée sur une note joyeuse et musicale.



Le bal des CM2 : Une soirée inoubliable



Encore une année qui s'achève en beauté ! « Le bal des CM2 », avec un nouveau thème « chic détail choc », a une nouvelle fois eu un franc succès ! Pour rappel, ce bal est un événement unique pour les CM2, qui leur permet de se retrouver une dernière fois avant de franchir une nouvelle étape de leur vie : l'entrée au collège.

Les enfants sont venus dans leurs plus beaux costumes. Cette année, nous avons également introduit un photobooth qui a eu un grand succès auprès des jeunes ainsi que des jeux pour le début de soirée. En milieu de soirée, il a fallu élire le Roi et la Reine du bal, ainsi que, (petite nouveauté), le Dauphin et la Dauphine ! Bravo à Clara et Lucas pour avoir été élus Roi et Reine du bal ! Félicitations également à Mathilde et Rémi pour avoir été nos Dauphin et Dauphine de la soirée. Une boum s'en est suivie avec une danse du Roi et de la Reine sur la musique emblématique de Dirty Dancing.

Je tiens à remercier tous les élèves de CM2 d'avoir participé au bal et d'avoir joué le jeu du thème jusqu'au bout. Merci également aux parents d'avoir contribué à l'événement. Pour finir, je remercie mes animateurs Christine, Frédérique et Yohann, sans qui l'événement n'aurait pas pu se réaliser. Je vous attends l'année prochaine pour un nouveau bal des CM2 et une toute nouvelle thématique !

Des vacances animées pour les adolescents de l'Anim'Jeunes de Juillet !

Cet été, l'Anim'Jeunes de juillet a offert aux adolescents des semaines mémorables, rythmées par des activités à thème. L'objectif : leur permettre de profiter pleinement de leurs vacances avec des moments uniques et diversifiés.

La première semaine a démarré sous le signe de l'aventure avec des thèmes comme « Avatar ». L'un des temps forts fut la découverte du paintball pour certains participants. Pour ces adolescents, c'était une première expérience marquante, remplie d'adrénaline et de stratégie. Les sourires et les rires témoignaient du plaisir qu'ils ont eu à s'affronter dans une ambiance bon enfant.

Lors de la deuxième semaine, les jeunes ont pris un grand bol d'air frais en profitant pleinement de la nature. Une sortie au Speedpark avec des activités comme le laser game, le bowling et le karting. L'excitation était à son comble et pour finir un repas convivial chez Burger King a rassemblé tout le monde. Après avoir partagé un délicieux dîner, les adolescents sont retournés à la Maison des Ados pour une nuitée mémorable, renforçant les liens au sein du groupe.



La dernière semaine a pris une tournure artistique. Les jeunes se sont lancés dans la réalisation de leur propre mini court-métrage. Ils ont travaillé avec passion pour créer leur projet, qu'ils ont eu la fierté de visionner le dernier jour des vacances. Un moment de partage et de satisfaction pour clôturer en beauté ce mois estival.

Entre découvertes, aventures et créations, ces trois semaines auront laissé des souvenirs impérissables. Une belle réussite pour l'Anim'Jeune, qui a su proposer un programme varié et enrichissant.

Rentrée scolaire 2024/2025



Lundi 2 septembre 2024, les écoliers étaient de retour dans leurs écoles.

Une fois n'est pas coutume, la rentrée s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance joyeuse pour la plupart des écoliers.

Certains ont pu être quelque peu angoissés, oscillant entre la joie de retrouver les copains ou les salles de classe et l'appréhension d'une nouvelle année scolaire qui démarre.

Une nouvelle salle a été créée dans l'enceinte de l'école élémentaire qui voit Madame Courvoisier poursuivre la mission de Directrice.

Une fois tous ces changements découverts les enfants ont été contents de pouvoir se retrouver tous ensemble et de retourner à l'école.

Nous souhaitons à l'ensemble de la communauté éducative une excellente année scolaire pleine de réussites.

École Maternelle

130 élèves

PS : 33 élèves

MS : 43 élèves

GS : 54 élèves

École Élémentaire

254 élèves

CP : 46 élèves

CE1 : 59 élèves

CE2 : 56 élèves

CM1 : 45 élèves

CM2 : 48 élèves





L'équipe d'animateurs de l'ALSH, de gauche à droite :
Vincent, Evan, Pauline, Nathan, Christine, Maée, Claire, Frédérique, Guna, Mandy, Emilie, Allem et Dylan
(Directeur de l'ALSH).



L'équipe de restauration de l'École
Élémentaire, de gauche à droite :
Sylvie, Denise, Laura, Céleste, Isabelle.



L'équipe de restauration de l'École Maternelle, de gauche à droite :
Emilie (Animatrice), Mandy (ATSEM / animatrice), Pauline
(animatrice), Nathan (animateur), Guna (animatrice) et Alexis
(responsable cantine).



École Maternelle des
Ramonettes, de gauche à
droite : Dominique (Atsem des
MS et MS/GS), Céline Croiset
(MS), Dounia (Atsem des GS),
Adeline Le Cabellec (PS/
MS), Dounia (Atsem des PS
d'Isabelle), Anne BOIZART
et Lindsay DUTHEIL (MS/
GS), Corinne Caira et Virginie
Goncalves (GS) et Isabelle
Joubert (PS).



École Élémentaire des Sablons, de gauche à droite :
Mme Bigot (CPA), Mme Nouaille (AESH), Mme Hubert (AESH), Mme Gicquel (CE2), Mme Miriel (CM1 le
jeudi et le vendredi décharge de direction), Mme Rigault (CE1/CE2), Mme Cougard (CM2), Mme Carage-Albis
(CM1/CM2), Mme Courvoisier (CM1 et directrice), Mme Lenormand (CE1B), Mme Boisteau (CPB), Mme Joy
(CE1A), Mme Zabé (CE2/CM1).

Retour en images sur les contes et comptines des tétines



Mercredi 18 septembre 2024, les tout petits accompagnés de leurs parents ont eu l'occasion d'écouter Marie-Astrid raconter des histoires lors des contes et comptines des tétines.

« 1,2,3, nous irons au bois... Quand un petit bonhomme des bois fait d'étranges rencontres dans la forêt : un blaireau, un renard, un loup, un ours, mais aussi une grenouille trop grande pour rentrer dans un livre, un bateau sur l'eau, un pou et une puce qui jouent aux cartes... » que de rencontres et autant d'histoires et de comptines !

Enfants et parents ont été captivés par les histoires animées d'une ambiance sonore. Les tout petits riaient et se déplaçaient au fil des contes.

De nombreux contes sont organisés durant l'année par la médiathèque, n'hésitez pas à venir partager un moment hors du temps !

Contes des 4 saisons, avec Marie-Astrid

Contes de Noël et d'hiver
Mercredi 11 Décembre 2024
De 10H20 à 10H50

Le froid se pose doucement autour de nous. Une saison où il fait bon écouter des histoires sur la nature endormie, les sapins et bonhommes de neige. Mais que serait l'hiver sans sa fête principale, tant attendue par les petits et les grands : Noël, et son cortège d'imaginaire...

Des histoires pour partager la tendresse des rêves des enfants.

A la médiathèque pour les 5 et 8 ans, gratuit, sur inscription uniquement.

La Médiathèque Municipale de Villiers-Saint-Frédéric propose

MERCREDI
11 DÉCEMBRE 2024

LECTURE DES
4 SAISONS
 PAR MARIE-ASTRID.

CONTES D'HIVER ET DE NOËL

5-8 ans
 sur réservation

10h20 à 10h50

Médiathèque municipale Villiers-Saint-Frédéric
 5 cour de la ferme, 78640 tél : 01 34 89 88 46
 mediatheque@mairie-vsff.fr
 https://www.mairie-villiers-saint-frederic.fr

Le club de judo fête ces 50 ans !



« Vive le club de judo de Villiers-Saint-Frédéric et vive notre passion partagée pour ce sport extraordinaire ! »

Le 14 juin 2024, à Villiers-Saint-Frédéric, le club de Judo a célébré son 50^e anniversaire, une occasion de revenir sur cinq décennies de passion, de camaraderie et de réussites.

Fondé en 1974 par Messieurs Dars et Roux, le club a évolué grâce à l'engagement de nombreux professeurs talentueux : Bernard Gau, Jean Jacques Goc, Emmanuel Cano, Noël Clémence, et actuellement Stéphane Joseph-Rose. Chacun a contribué à transmettre l'esprit de discipline, de respect et de dépassement de soi, valeurs fondamentales du judo.

Les présidents successifs, ainsi que les trésoriers et bénévoles dévoués, ont assuré également la stabilité et la croissance du club.

Le club a traversé les époques en adaptant ses installations, passant de la Cour de Ferme, au lycée, à la MTL et enfin au Dojo actuel.

Ces dernières années, le club a connu un renouveau avec la création d'un nouveau logo, de porte-clés, de sweat-shirts, et une augmentation constante des effectifs. La rentrée prochaine verra l'ouverture de nouveaux cours pour les enfants compétiteurs et les adultes, sous la direction de Damien Plombas, nouvellement certifié.

Les jeunes judokas du club se sont illustrés en compétition, remportant notamment la 1^{ère} place au tournoi de Houdan. Ce succès est le fruit de leur travail acharné et du soutien de la communauté.

Le club regarde vers l'avenir avec optimisme, espérant continuer à promouvoir les valeurs du judo et à fédérer toujours plus de passionnés.

Les festivités se sont conclues par un pot de l'amitié, un moment convivial pour célébrer ensemble cet anniversaire mémorable.



Retour sur la foire des particuliers



Après une année d'interruption, le Comité des Fêtes a pu organiser avec plaisir une nouvelle édition de la Foire des Particuliers le 9 juin dernier.

Plus de 140 exposants ont pris place sur le parking du lycée et ont su profiter d'une journée à la météo très clémente pour y vendre bibelots, objets et vêtements en tout genre. L'équipe du Comité des Fêtes a assuré le ravitaillement avec son stand alimentaire et sa buvette.

Cette édition a remporté un vif succès auprès de tous !

Remercions les bénévoles pour cette belle organisation.





Fête des écoles à Villiers !



C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu cette nouvelle édition de la Fête des Écoles, la 3^{ème} en soirée.

Accompagnés de leurs parents, les enfants des deux écoles de la commune ont pu fêter avec un peu d'avance la fin de l'année scolaire, en se faisant maquiller en papillon ou en pirate, en jouant à la pêche à la ligne, à la course en sac ou dans le château gonflable. Grâce aux nombreux bénévoles (parents, anciens élèves, CM2 et CM1, équipe enseignante), plus d'une vingtaine de stands ont été ouverts, pour le plus grand plaisir de tous.

Grâce à l'aimable participation des familles, un stand restauration, avec des délices sucrés et salés, a ravi les papilles des petits et des grands, faisant de cette soirée un moment festif inoubliable pour les enfants !

La traditionnelle tombola a elle aussi fait de nombreux heureux, en faisant gagner vélo, trottinette électrique, entrées dans des parcs de loisirs et autres cadeaux fantastiques !

L'APEIV remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de la Fête des Écoles et de la tombola : bénévoles, Comité des Fêtes, Mairie, ainsi que les commerçants ayant donné des lots à gagner.

Comme pour l'ensemble des événements organisés par l'APEIV, les

bénéfices de cette soirée sont entièrement reversés aux deux écoles pour le financement des projets pédagogiques.



Retour en images Olympiades JV2024



Pour cette 3^{ème} édition du 7 septembre, la météo n'a malheureusement pas été de la partie, ce qui a valu l'annulation de leur participation d'un bon nombre d'équipes. Cependant, une poignée de courageux s'est amusée, et sous le soleil finalement, et tous ont pu profiter d'un barbecue gracieusement offert par le Comité des fêtes. L'équipe organisatrice remercie vivement les commerçants pour leurs généreux dons qui ont permis au Comité des Fêtes, de récompenser l'ensemble des équipes. Merci au Chariot à fromages, à Carrefour Market, La Cave Moretti de Villiers-Saint-Frédéric ainsi que la boulangerie Gicquel de Neauphle-le-Château.



Retour sur la TVTC

Pour la 11ème édition de la TVTC, un soleil radieux a accueilli à Villiers plus de 270 coureurs adultes, 50 enfants et 40 marcheurs, qui ont vécu à nouveau une belle expérience unique de course nature, et notamment la course de nuit dans le bois de Villiers.

L'après-midi, se sont déroulées les courses enfants sur les routes agricoles de Villiers, avec un goûter mérité.

La nuit fut magique pour les participants, sous les chants des chouettes, dans la forêt magique décorée de lampes, et avec des animations diverses : un groupe de musique à la cour de la Ferme et à l'arrivée, riverains et spectateurs venus en nombre encourager leurs amis ou leurs proches. Ce fut une grande réussite grâce aux bénévoles, à l'équipe municipale, à La Croix Blanche Plaisir pour la sécurité (un blessé modéré à l'épaule), Musicalement Vôtre, et le Comité des Fêtes pour l'installation et les stands bière et soupe récompensant concurrents et bénévoles. « Un immense bravo aux plus de 300 coureurs qui ont répondu présent pour cette course qui ferait ses 10 ans cette année ! C'est une vraie joie de voir un bel événement comme celui-ci se dérouler dans la circonscription ! » Monsieur le Député Karl Olive.



Les textes et photos nous ont été fournis par les associations et n'engagent que leur responsabilité.

À la découverte de l'univers créatif d'une maman Villersoise



Maman de trois enfants, j'ai d'abord commencé à créer pour mes proches. C'est grâce à leurs précieux soutiens qu'ils m'ont donné envie de créer mon entreprise.

En 2021, je décide de démarrer cette belle aventure en tant que créatrice auto-entrepreneuse. « La lune et retour » est née d'une véritable passion, un projet qui m'a permis de faire de mon amour pour la création un métier à part entière dans un univers qui me ressemble.

Je vous propose des créations sur-mesure, créées rien que pour vous, dans un univers où douceur, bohème et touche rétro-vintage se mêlent à un brin de féerie, de poésie et, bien sûr, à une grande dose d'amour.

Mes collections comprennent des bijoux uniques travaillés avec soin : laiton doré à l'or fin, pierres semi-précieuses, perles d'eau douce, Swarovski, nacre... Mon savoir-faire s'étend également à la réalisation de décorations d'intérieurs : des pièces vintages revisitées et des créations en véritables fleurs séchées stabilisées, que je décline sur différents supports. Chaque pièce, qu'il s'agisse de bijoux ou de décorations d'intérieur, est pensée pour apporter une note unique et intemporelle à votre quotidien pouvant être personnalisé selon vos envies.



Je serai ravie de vous rencontrer lors du Marché de Noël de Villiers-Saint-Frédéric, le 7 décembre 2024, ainsi que sur différents salons dans la région pour vous faire découvrir, cet univers qui me tient tant à cœur.

Pour pousser la magie un peu plus loin retrouvez-moi également sur Facebook et Instagram :

[@la.lune.et.retour](#)

1^{ère} édition du salon du Bien-être à Villiers !

Le salon du bien-être qui s'est tenu ce dimanche 29 septembre à Villiers-Saint-Frédéric à la MTL, a été un véritable succès, attirant plus de 250 visiteurs. Dès l'ouverture des portes, l'atmosphère était empreinte d'une belle énergie et de sérénité, grâce au son des tambours qui nous ont transportés vers des horizons lointains. Les participants ont été accueillis chaleureusement par une jeune équipe, Eva et Louis, tout au long de la journée afin de donner les programmes des ateliers, l'organisation des stands ainsi que le coupon de la tombola avec de nombreux lots à gagner.

Les exposants, comprenant des praticiens du bien-être holistique (le corps et l'esprit) ont partagé leur expertise et proposé des ateliers découvertes. Les démonstrations interactives ont suscité de l'intérêt tel que le yoga du rire, une nouvelle approche nutritionnelle ou bien découverte de l'astrologie. Neuf ateliers ont été réalisés avec de belles participations. Nous avons des exposants proposant des produits naturels, des pierres, des bijoux, des tambours et bien d'autres... qui ont permis de se faire plaisir. Ainsi qu'un Foodtruck sur l'heure du midi pour nous restaurer. Les retours des visiteurs ont été très positifs, beaucoup exprimant leur gratitude pour les conseils reçus et les nouvelles techniques apprises. Ce salon du bien-être a non seulement permis de créer des liens entre praticiens ou exposants et le public, mais également laissé une empreinte durable sur ceux qui y ont participé, incitant chacun à poursuivre un chemin vers le mieux-être.

En somme, cet événement a su allier convivialité et apprentissage, faisant de cette journée un moment mémorable pour tous à Villiers Saint Frédéric.



CCCY : Modification de vos collectes de déchets

La Communauté de Communes de Coeur d'Yvelines (CCCY) a modernisé les collectes de déchets sur la commune ce qui a modifié les jours de passage.

Depuis le 30 septembre 2024, la collecte de vos emballages, bac jaune, et de vos déchets végétaux, bac marron, a lieu le lundi. Cette collecte se fait en camion électrique.

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS
DANS VOTRE COMMUNE DE **VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC**

À partir du **30 SEPTEMBRE 2024** vos **EMBALLAGES ET DÉCHETS VÉGÉTAUX** SERONT COLLECTÉS

Le lundi

Merci de votre coopération pour garder notre ville propre !

Pour rappel, merci de bien vouloir sortir vos bacs la veille au soir et de les rentrer le jour du ramassage.

Calendrier des collectes à partir du 30 septembre 2024 :

- Emballages : les lundis
- Végétaux : les lundis jusqu'au 2 décembre 2024
- Déchets ménager : les mardis

Les bacs sont à sortir la veille au soir, après 18h, et à rentrer le jour du ramassage.



Inauguration de l'usine « méthanisation » à Villiers-Saint-Frédéric

Depuis le lundi 9 septembre, l'usine de méthanisation qui est la première « Biofactory® française » permet d'exploiter toute la valeur contenue dans les eaux usées.

En présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, Francis Le Goff, Président du SIARNC, Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, et Marc Bonnioux, Directeur Général Adjoint Eau Ile-de-France chez SUEZ, de Karl OLIVE, député des Yvelines, Pierre BEDIER président du département, et nombreux représentants locaux, et municipaux...

Sur ce nouveau site, la digestion des boues d'épuration permettra de produire du biogaz, épuré pour être transformé en bio méthane, jusqu'à 5,7 GWh/an, soit l'équivalent du chauffage de 1600 logements. Ce bio méthane sera directement injecté dans le réseau exploité par GRDF ». Un projet pour proposer une filière sobre en énergie, générant du bio méthane et de l'engrais renouvelables, en substitution du gaz fossile et du minéral phosphoré.

Cette station conçue en 1994 afin de répondre aux besoins de l'équivalent de 42 000 habitants, a dû faire l'objet d'un projet de restructuration qui s'est étendu sur 4 ans, de 2019 à 2023, visant à doubler sa capacité, notamment pour accompagner la croissance démographique du territoire et moderniser le site avec un impératif de sobriété énergétique. Grâce à la réhabilitation de l'usine existante, les 9 communes desservies par la station pourront continuer à être alimentées.

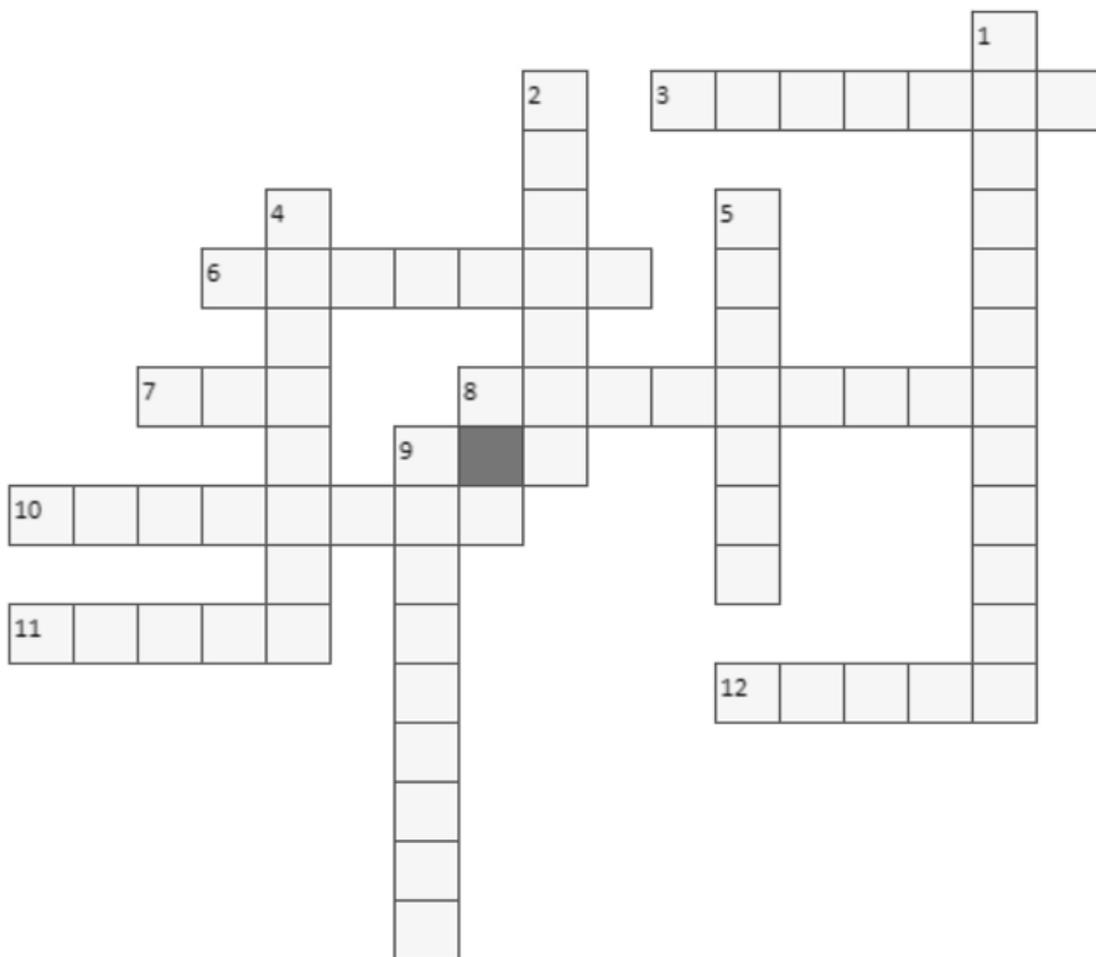


Gérard Larcher (Président du Sénat) et Francis Le Goff (Président du SIARNC).



Mme. Fernagu-Berthier et M. Goupillon
Adjoints au Maire de la commune de Villiers-Saint-Frédéric
(représentants en l'absence de Monsieur le Maire)

Mots croisés : Les services de notre commune



Horizontalement

- 3. Fourniture de ressources énergétiques
- 6. Résidus à collecter et à traiter
- 7. Service de distribution d'eau potable
- 8. Moyens de déplacement dans la commune
- 10. Service d'urgence pour les incendies
- 11. Services médicaux et de soins disponibles
- 12. Établissement pour l'éducation des enfants

Verticalement

- 1. Lieu de prêt de livres et de ressources
- 2. Activités artistiques et patrimoniales
- 4. Protection des citoyens et des biens
- 5. Activités récréatives proposées aux habitants
- 9. Planification et développement des espaces urbains

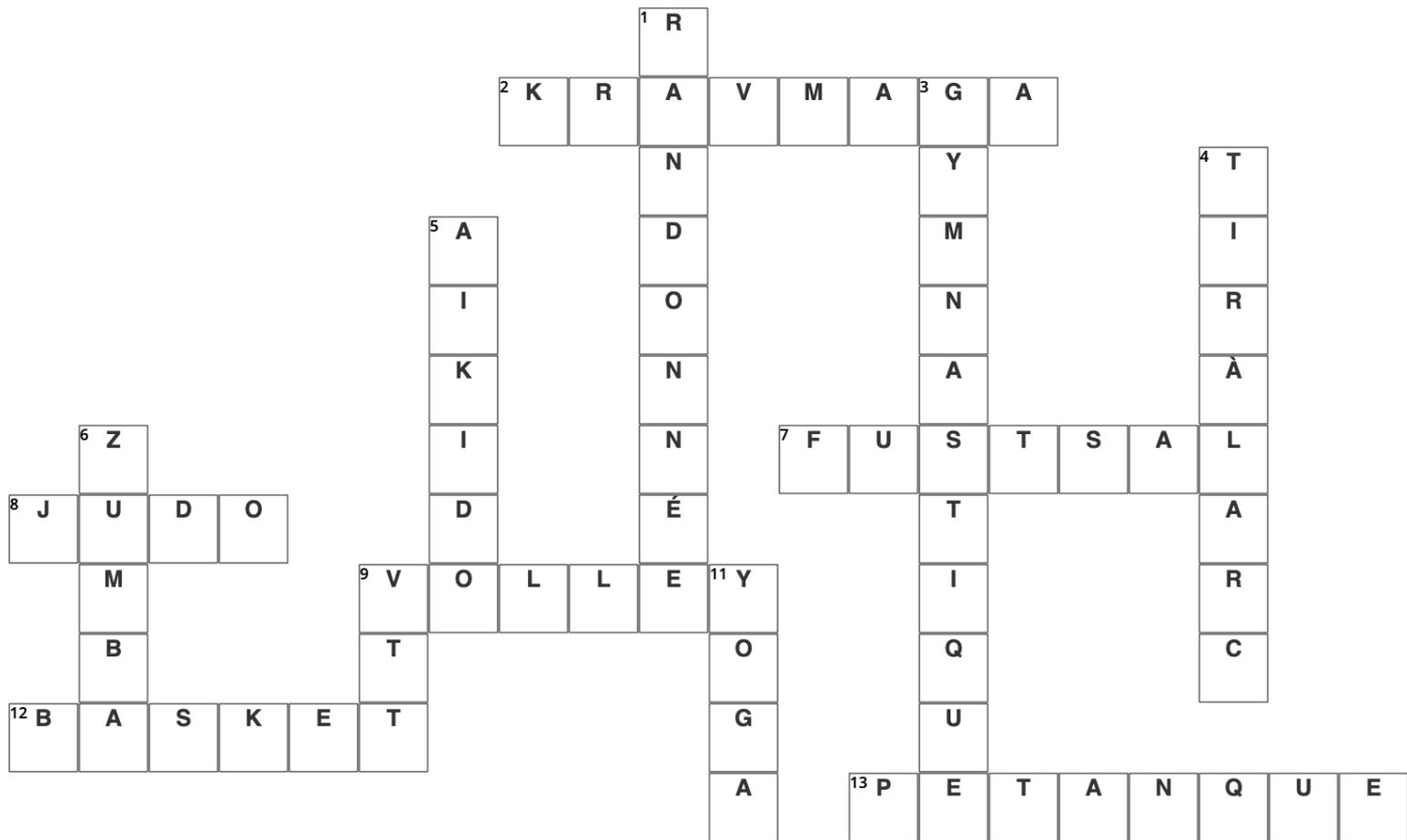
Zoom sur Villiers

Seriez-vous situer cette boîte à livres sur la commune ?



Solutions du dernier Villiers-Infos

Mots croisés : Bientôt les Jeux Olympiques !



Zoom sur Villiers

Seriez-vous situer cette source sur la commune ?

A l'intersection
de la rue de la Tuilerie
et du chemin de Toussac



BON A SAVOIR

Club Canin de Villiers-Saint-Frédéric



Le Club Canin de Villiers-Saint-Frédéric : votre partenaire pour une vie heureuse avec votre chien. Notre club Canin, affilié à la Société Centrale Canine et à la CUN-CbG (reconnue d'utilité publique), vous propose un large éventail d'activités pour vous et votre compagnon à quatre pattes :

- Education avec stimulation sur parcours : notre équipe vous accompagne pour un apprentissage adapté à votre chien et à vos besoins.
- Socialisation : favorisez l'épanouissement de votre chien grâce à des séances de jeux et de rencontre avec d'autres chiens.
- Compétition CSAU, Ring, MondioRing, Obéissance... Découvrez de nombreuses disciplines pour partager des moments de complicité avec votre chien.
- Conseils personnalisés : bénéficiez de l'expertise de nos membres pour toutes vos questions sur l'éducation et le bien-être comportemental de votre animal.

Rejoignez notre communauté de passionnés et offrez à votre chien une vie sociale épanouie et équilibrée.



LPO : les mésanges



	Mésange bleue	Mésange charbonnière
Visible	Toute l'année	Toute l'année
Couleur	Jaune et bleu	Noir et Jaune
Taille/Poids	11 cm / 9 à 16 gr	14 cm / 15 à 22 gr
Longévité	1 à 3 ans, max 10	2 à 3 ans, max 15
Nourriture	Insectes, fruits, graines	Insectes, fruits, graines
Mangeoire	Graines	Graines
Nid	Cavernicoles, trou 28 mm	Cavernicoles, trou 32 à 34 mm
Ponte et oeufs	1 à 2 fois / 9 à 13 blanc, tachetés brun-rouge	1 à 2 fois / 4 à 11 blanc, pointillés de rouge
Séjour nid	20 jours	21 jours
Chant	Ti-tititititi	Ti-tu ti-tu



Transformation du péage, en flux libre, sur l'A13

A compter de décembre 2024, l'ensemble de l'axe Paris-Normandie (A13-A14) avec la section reliant Orgeval et Caen sur l'autoroute A13 sera accessible en flux libre. Les barrières physiques de péages seront remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographieront les plaques d'immatriculation et détecteront les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Cette transformation permettra des trajets plus fluides, plus sûrs et plus simples.

Pour les usagers, le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. Le paiement s'effectuera après leur trajet, dans un délai de 72 heures. Pour les usagers équipés d'un badge de télépéage, rien ne change.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet sanef.com

Thermographie

Le service de thermographie reprend au mois de novembre pour l'hiver 2024/2025.

La prestation, proposée le samedi matin ou pendant les vacances scolaires, est réalisée par des élèves de BTS du lycée Viollet-le-Duc de Villiers-Saint-Frédéric.

Le formulaire d'inscription est à retrouver sur notre site internet dans la rubrique « environnement ». Coût de la prestation : 50 euros



Heure d'Hiver

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2024, il faudra reculer vos montres d'une heure.

A 3h00 du matin il sera 2h00



Bienvenue à ...



✿ Élisabeth-Marie SOUDAN CORREIA,
le 30 juin 2024

✿ Ezyo FERNANDEZ,
le 20 septembre 2024



✿ Zakaria BERTHE
le 27 septembre 2024

✿ Bachir DERBEL,
le 5 septembre 2024

Félicitations à ...

Monsieur RAYER Luis et Madame SABLONNIERES Sandrine, le 15 juin 2024

Monsieur MARTIN Luc et Madame TORKMAN Laïla, le 29 juin 2024

Monsieur LECERVOISIER Louis et Madame GUERBET Camille, le 23 juillet 2024

Monsieur SCÉOSOLE Kévin et Madame ILKIEWICZ Alexandra, le 5 septembre 2024

Monsieur NEUMAN Jérôme et Madame OUANOUCHE Katia, le 7 septembre 2024

Monsieur GUILLON Pierrick et Madame GUILHEM de LATAILLADE Lucy, le 7 septembre 2024

Monsieur DUVAL Jonathan et Madame ZAWADZKI Laura, le 14 septembre 2024

Monsieur BOULADJERAF Bilal et Madame FADOUL Sabah, le 14 septembre 2024

Monsieur CANTERO Xavier et Madame CHICARD Laura, le 5 octobre 2024



Pensée pour ...

Madame VERRIER veuve ORPHELIN Odette, le 28 juin 2024

Monsieur DUJARDIN Miarko, le 5 juillet 2024

Madame ABADIE Catherine, le 4 septembre 2024

Madame DACHELET veuve DE CECCO Yolande, le 12 septembre 2024



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} octobre 2024

Décision modificative n°1

Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Garantie d'emprunts Villogia - logements sociaux rue de la Gare

Attribution d'une subvention à l'association Musicalement Vôtre

Acquisition des parcelles A367, A378, A410, A420, A422, A434, A435, AM67 et AM68

Incorporation dans le domaine public communal des parcelles présumées sans maître AE89 et AE105.



Agenda

Du Vendredi 08 novembre au Lundi 11 novembre

Exposition aquarelle

À la salle du Pressoir,
Jardin de la mairie
Organisé par la section aquarelle de la VSC

Lundi 11 novembre

Commémoration

Au Monument aux Morts,
Cour de la Ferme



Samedi 16 novembre

Concert

À 18h00
À l'église, Cour de la Ferme

Concert à l'église

Samedi 16
Novembre 2024
À 18h,
Cour de la Ferme

Entrée libre

www.mairie-villiers-saint-frederic.fr
VILLIERS-SAINT-FREDERIC

Jeudi 21 novembre

Repas du Beaujolais

À la MTL, Rue de la Source
Organisé par l'Or des Loisirs



Samedi 07 décembre

Marché de Noël et Fête des Lumières

À partir de 11h00
Rue Charles de Gaulle et
Jardin de la mairie
Exposants - Ateliers de Noël
- Chorale - Balade en calèche
- spectacle...



Des 11h
Exposants - Chorale - Atelier enfants
Animations - Balade en calèche - Restauration
Photo avec le Père Noël - Spectacle
Rue Charles de Gaulle et Jardin de la Mairie
VILLIERS-SAINT-FREDERIC

Mercredi 11 décembre

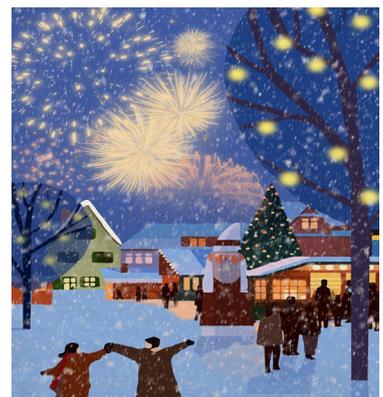
**Contes des 4 saisons :
hiver et Noël**

À partir de 10h15
À la médiathèque, Cour de la Ferme
Sur réservation



Du 21 décembre au 5 janvier

Vacances de Noël



FSC

MIXTE

Papier

FSC® C174460

IMPRIM'VERT®